



Les porteurs de projets du parcours de création d'entreprise.

Photo AG

Création d'entreprise : cinq ateliers gratuits pour se lancer

ÉCONOMIE. Depuis 2015, l'Agora à Saint-Aubin-de-Blaye propose un parcours gratuit d'aide à la création d'entreprise. Après la trêve des vacances scolaires, le dispositif est relancé avec deux nouveaux intervenants. Depuis le début de l'année, 86 personnes ont déjà transité par ce parcours.

Le parcours de création d'entreprise mis sur pied par l'Agora (Espace des entrepreneurs de la Haute-Gironde) a fait sa 8e rentrée en septembre. Ce dispositif proposé par la communauté de communes de l'Estuaire permet à tous les porteurs de projets de création d'entreprise de bénéficier de cinq ateliers gratuits de trois heures,

durant cinq semaines, afin d'aborder toutes les notions clés pour bien s'armer avant de se lancer.

Ce lundi 16 octobre, huit personnes étaient présentes pour participer à l'atelier "Stratégie commerciale" en présence de deux intervenants : Benoit Suard, expert-comptable au sein de la société ComptaCom implantée à Saint-Martin-Lacaussade, Saint-André-de-Cubzac et Villenave d'Ornon, et Thomas Carta, chargé de mission analyse financière à la CSDL (Caisse sociale de développement local) en mesure d'accorder des micro-crédits ou des prêts à taux zéro. Ces deux nouveaux intervenants viennent d'intégrer ce parcours qui rassemble onze partenaires différents parmi lesquels figurent des banques, les chambres consulaires, des organismes d'accompagnement à la création d'entreprise, des coopératives d'emploi... Afin d'aborder toutes les notions essentielles.

Cinq thématiques abordées par des professionnels

Le parcours se décline en effet en cinq thématiques : réussir son étude de marché, définir sa stratégie commerciale, construire son business plan et mobiliser les

aides, choisir son statut et financer son projet et enfin : devenir chef d'entreprise.

« Ce parcours est vraiment ouvert à tous. À ceux qui ont déjà une idée bien précise de ce qu'ils veulent faire, ou un projet pas encore bien défini. Il est également possible aux chefs d'entreprise déjà lancés, mais qui auraient besoin de revoir certains points, de s'inscrire » livre Magalie Bodei, directrice de l'Agora.

Ainsi, tous les mois et demi, entre dix et quinze personnes s'inscrivent pour suivre le parcours, soit pas moins de 870 bénéficiaires ayant reçu ces enseignements depuis la création du dispositif en 2015, à raison de 8 à 9 parcours proposés par an.

Le recul permet aujourd'hui de mesurer les retombées pour le territoire. Beaucoup de reprises de commerces ou de créations d'entreprises sont portées par des habitants de la Haute-Gironde ayant bénéficié de ce parcours.

Quant aux projets des participants du mois en cours, ils sont aussi divers qu'il y a de profils...

Manon, 24 ans, est esthéticienne et envisage de reprendre un salon, Laurina, 41 ans, est en reconversion professionnelle et cherche à

définir un modèle d'activité en lien avec les enfants, Amandine et Flavie veulent s'associer pour proposer un service de micro blading et de prothésiste ongulaire, Shaun souhaite lancer son entreprise de ventilation industrielle, Sandrine s'intéresse à l'activité de recyclerie/solderie et Tamara a lancé une activité de bilan de compétence mais a besoin de revoir quelques points sur sa stratégie d'entreprise...

Tous ces projets n'aboutiront pas nécessairement dans l'immédiat mais faire le parcours, c'est déjà planter une graine ou bien se rendre compte que son projet ne tient pas forcément la route « ce qui peut éviter à certains de se retrouver en grandes difficultés » note Magalie Bodei. « Par contre, on sait qu'à l'issue de ce parcours, on leur aura donné une information complète et de qualité. »

L'effet groupe a aussi ses vertus. « Beaucoup échangent leurs numéros et vont s'entraider dans leur parcours. » Et puis les questions des uns vont pouvoir servir à d'autres.

Bref, le parcours de création d'entreprises a fait sa rentrée!